

ChasseSuisse/USP/SAB – Communiqué aux médias du 04.09.2020

## Appel à voter OUI à la loi révisée sur la chasse

**Le 27 septembre, le peuple votera sur la loi révisée sur la chasse : un projet moderne et progressiste avec des règles claires, qui prend en compte de manière équilibrée la protection des animaux, des paysages et de l'homme. À Berne, agricultrices et agriculteurs, chasseuses et chasseurs ainsi que des sympathisantes et sympathisants provenant de toutes les régions du pays se sont réunis sur la Place Fédérale pour défendre tous ensemble le OUI. Ils ont emmené avec eux des moutons, des chèvres, des vaches et des chevaux pour souligner aussi leur droit à une protection. Des représentantes et représentants de la politique et des organisations concernées ont lancé, avec des arguments pertinents, un appel en faveur d'un OUI du peuple. Un OUI pour que les grands prédateurs, les animaux de rente et les humains puissent cohabiter paisiblement à l'avenir.**

La manifestation en faveur de la loi révisée sur la chasse qui s'est déroulée sur la Place Fédérale, avec les animaux de rente les plus divers et des délégations de tous les cantons ainsi que des représentantes et représentants de différents comités, souligne l'importance de ce projet de loi. « La loi modifiée sur la chasse crée les conditions nécessaires à une cohabitation de l'agriculture, de l'exploitation forestière et des grands prédateurs et renforce la sécurité des animaux, des paysages et des humains », affirme Anton Merkle, président de ChasseSuisse. Cette sécurité est aussi importante aux yeux des conseillères nationales Esther Friedli et Simone de Montmollin. Mme de Montmollin attire également l'attention sur le financement de la protection des espèces et des milieux naturels, des réserves d'oiseaux migrateurs et d'animaux sauvages, sur la participation de la Confédération aux dommages causés aux infrastructures par le castor ainsi qu'aux 300 corridors faunistiques. Elle avertit : « Tout ceci, ce sont des revendications des opposants depuis des années, qui sont à présent mises en jeu avec le référendum. »

La conseillère nationale Christine Bulliard-Marbach, présidente du Groupement suisse pour les régions de montagne, salue le fait que la nouvelle loi protégera mieux non seulement les animaux de rente, mais aussi les animaux sauvages tels que le castor et le lynx. Au lieu, comme actuellement, qu'une régulation soit possible pour plus de 300 espèces protégées, elle ne sera désormais possible que pour trois d'entre elles. Pour les populations de montagne concernées, toujours plus de loups créent toujours davantage de conflits. La paysanne de montagne Regula Schmid-Blumer est inquiète : « La cohabitation du loup et de l'économie alpestre est très pesante pour nous. Nous devons protéger notre bétail jour et nuit, c'est pourquoi plusieurs éleveurs ovins ont déjà abandonné l'inhalte, ce faisant, des vallées entières risquent de ne plus être exploitées. Il en résulterait une perte des traditions importantes, telle que la fabrication du fromage d'alpage, et un embroussaillage du paysage rural alpin. » Concernant ce dernier point, Jill Nussbaumer, randonneuse passionnée et vice-présidente des JPLR, craint une forte restriction des possibilités de randonnée en Suisse. Elle ne trouve pas juste que les citadines et citadins dictent aux populations de montagne dans quelles conditions elles doivent vivre.

Le conseiller national Markus Ritter souligne que l'agriculture suisse s'engage aussi en faveur de la diversité des espèces. Le président de l'Union Suisse des Paysans y voit toutefois des limites : « L'agriculture et l'économie alpestre sont tout particulièrement touchées par le retour des grands prédateurs. Il est donc légitime que les agricultrices et agriculteurs veuillent protéger leurs bêtes. » Ainsi, il se demande pourquoi les moutons et les chèvres ne sont pas protégés par les organisations de protection des animaux et sont laissés sans défense à la merci des loups.

En plus des discours, les participantes et participants ont appelé, au son de clochettes, de sonnaillles et de cors des Alpes, les citoyennes et citoyens à les soutenir par un OUI, car la loi révisée sur la chasse est clairement une **loi de protection** dans l'intérêt de toute la population. Ils ont appelé le peuple à voter OUI le 27 septembre.

**Pour plus de renseignements :**

- David Clavadetscher, Directeur ChasseSuisse  
Tél. 079 330 53 20, [david.clavadetscher@jagdschweiz.ch](mailto:david.clavadetscher@jagdschweiz.ch)
- Urs Schneider, Directeur adjoint Union Suisse des Paysans  
Tél. 079 438 97 17, [urs.schneider@sbv-usp.ch](mailto:urs.schneider@sbv-usp.ch)
- Thomas Egger, Directeur Groupement suisse pour les régions de montagne SAB  
Tél. 079 429 12 55, [thomas.egger@sab.ch](mailto:thomas.egger@sab.ch)